

## **COMMUNIQUE DE PRESSE 18 mars 2020**

**Objet :** Suivi des dispositions prises par le CH de Vienne dans le cadre de la gestion de crise COVID - 19

L'établissement est en situation de préparation de la crise en lien avec l'Agence Régionale de Santé et les acteurs des autres établissements de santé du territoire (Hospices Civils de Lyon CHU de référence, établissements du GHT, Clinique TRENEL, Clinique des Côtes du Rhône) :

### **1. Modification de la gestion des flux**

L'équipe de sécurité ainsi que des professionnels volontaires filtrent et orientent les usagers qui se présentent dans l'établissement. Le parking en amont du porche est dédié aux usagers. L'entrée actuelle des urgences sera réservée aux patients « couchés » (ambulances, pompiers, ...). Les autres patients seront orientés vers l'accueil principal où une procédure de tri sera mise en place afin d'orienter les patients COVID (suspects) dans les zones de soins prévues à cet effet.

Le bus L'VA n°5 ne rentrera plus dans l'enceinte de l'établissement. Le dernier arrêt se situe devant l'IME la Bâtie.

### **2. Informations sur les prise en charge**

Toujours dans l'optique de séparer les flux de patients COVID du reste de l'activité, l'accueil des enfants de 0 à 16 ans y compris ceux qui habituellement se rendaient au service d'accueil d'urgence, seront pris en charge en pédiatrie, via l'entrée de neurologie. Un fléchage spécifique est en cours.

Les suivis de grossesses sont vivement recommandés, y compris dans cette période épidémique. En cas de question ou de doute, les parturientes sont invitées à prendre contact avec le service de la maternité.

### **3. Organisation territoriale**

Pour faire face au pic épidémique, le Centre Hospitalier de Vienne initie une réflexion sur la mise en place d'une équipe médicale et paramédicale chargée de la gestion territoriale des lits. Sur la période de pic épidémique il s'agit d'organiser la répartition des patients au sein des établissements au regard de leur besoin de prise en charge. Ce travail se fait en coordination avec les hospices civils de Lyon, centre de référence de la prise en charge des patients relevant de soins de réanimation. La clinique Trenel et la clinique des côtes du Rhône s'associent à cette organisation territoriale. Les besoins en matériels et moyens humains qui pourraient être utilisés ont été recensés sur les sites concernés et seront mis à disposition selon les protocoles établis par les HCL et en cas de besoin.

**Fait à Vienne le 18 mars 2020**

**Le Directeur, M. Christian DUBLÉ**

**Contact : Stéphanie DUMONT, Directeur projets, recherche, qualité, communication**

**04.74.31.32.01 / 06.42.18.63.43**